

REVUE CANADIENNE DE SCIENCE POLITIQUE

PROTOCOLE DE RÉDACTION

1. Le texte

- Les auteur(e)s doivent faire parvenir une copie électronique de leur texte accompagnée d'un résumé de 100 mots, à double interligne et dans un format typographique de 12 points. Le texte doit également être fourni en version électronique dans un format standard de traitement de texte, de préférence MS Word ou RTF, sur une disquette envoyée par la poste ou sous la forme d'un fichier joint envoyé par courriel. Les auteur(e)s doivent s'assurer que le protocole de rédaction de la *Revue* est respecté. Une fois que le texte est accepté, l'auteur(e) doit faire parvenir une traduction anglaise du résumé.
- Le texte ne doit pas dépasser 8 000 mots, y compris les notes et les références. N'utiliser les notes en fin de texte que si elles sont absolument nécessaires.
- Dans la *Revue*, les références sont données entre parenthèses dans le corps du texte, la liste bibliographique devant figurer à la fin du texte. Voir les points 7 et 8.
- Notre guide pour la langue française est la dernière version du document intitulé *Le guide du rédacteur*, Ottawa: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2. Tableaux et graphiques

- En raison des coûts qu'ils entraînent et des contraintes d'espace, les tableaux devraient se limiter à ceux qui illustrent des conclusions cruciales par rapport à l'hypothèse. Autrement, une phrase peut être insérée afin d'aviser les lecteurs que l'auteur(e) est prêt(e) à élaborer ou à fournir les résultats des tests à ceux et celles qui en feraient la demande.
- Les règles concernant les références dans le corps du texte s'appliquent également aux références sous les tableaux et les graphiques. Voir le point 7.
- Voir l'annexe pour un exemple du format des tableaux. Si le texte est accepté, des prêts à photocopier des tableaux et graphiques pourraient être exigés.
- L'emplacement des tableaux doit être indiqué par la notation « insérer le tableau [2, 3 et ainsi de suite] [ou le graphique 1, 2, 3 et ainsi de suite] ici ».

3. Équations

- Voir l'annexe pour le format des équations.

4. Tenir compte des règles suivantes:

Emploi de majuscules (exemples)

le parti libéral
la Seconde Guerre mondiale
le Marché commun
le Code civil
le prix Nobel
les décisions de l'Église
un homme d'État
la Chambre de commerce de Montréal
l'Agence canadienne de développement international
l'Éditeur officiel du Québec
le ministère des Affaires intergouvernementales
le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
le projet de loi 101, mais la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Indiquer les accents sur les majuscules, y compris dans le titre de l'article.

Les dates

- Écrire « les années soixante » plutôt que « les années 60 », et 1980-1982 et non 1980-92 ou 1980/1992.
- N'abrégier un millésime que s'il s'agit de dates historiques : la guerre 14-18.

La numération, les pourcentages et les notations décimales

- Dans le texte, écrire en toutes lettres le chiffre d'un à neuf, et utiliser la forme numérique pour tous les chiffres à partir de 10. On peut faire exception pour certains chiffres ronds qui s'écrivent en peu de mots : cent, trois mille, un million.
- Uniformiser, dans le cas de séries ou de groupes de chiffres; en général, on utilise alors la forme numérique, même si la série comprend des chiffres inférieurs à 10.
- Utiliser « 8 pour cent » et non huit % ou huit p. cent. Toujours utiliser la forme numérique et le signe de pourcentage lorsque le pourcentage est indiqué dans le texte, entre parenthèses (par exemple, 6 %).
- Marquer la séparation des nombres en tranches de trois par une espace, et non par un point ou une virgule : 21, 635 ou 6 588 012.
- Indiquer le signe décimal par une virgule sur la ligne : 13,7 % ou 0,6 km.

Les symboles d'unités monétaires

- Pour noter une somme d'argent accompagnée d'un symbole d'unité monétaire, placer le symbole littéral (\$) pour le dollar, F pour le franc) à droite du nombre indiquant la valeur numérique, en laissant une espace simple : 1 000 \$, 250 F ou 40,10 F.

Les sigles et acronymes

- N'utiliser les sigles que si leur usage est répandu, et leur sens, connu. Sinon, il est préférable de mettre entre parenthèses, au moins la première fois qu'on l'emploie, la signification du sigle.
- Bien qu'on puisse écrire U.N.E.S.C.O., UNESCO et Unesco et C.É.G.E.P., CÉGEP et cégep, la suppression du point abrégatif ne devrait être utilisée que dans le cas d'organismes et d'institutions très connus, dont les sigles peuvent être lexicalisés, et dans le cas d'acronymes. La tendance actuelle est d'omettre les points abrégatifs. On suggère aussi l'emploi exclusif de majuscules et la suppression des accents. Par exemple, ONU, OCDE, CEE.

Les citations

- Si la citation occupe cinq lignes ou plus de texte, elle devrait être placée en retrait; elle ne nécessite pas, dans ce cas, de guillemets.
- Une virgule ou un point doivent toujours clore une citation et être inscrits après les guillemets.
- Les points d'interrogation et d'exclamation s'inscrivent avant les guillemets s'ils font partie de la citation et après les guillemets s'ils terminent l'ensemble de la phrase contenant la citation.
- Le point-virgule et les deux points s'inscrivent après les guillemets, comme ponctuation de la phrase contenant la citation. Si la citation originale se termine par un point-virgule ou deux points, changer ces signes de ponctuation pour une virgule ou un point, en accord avec la structure de la phrase principale.

Les notes en fin de texte

- Voir la section 5 en ce qui concerne les références dans le corps du texte. Si une note est absolument nécessaire, on l'indique dans le texte par un appel de note qui suit la ponctuation de la phrase ou les guillemets.

Les expressions latines

- Éviter les abréviations latines; ainsi, utiliser « par exemple » plutôt que « e.g. » et « et ainsi de suite » plutôt que « etc. ». Par contre, *ibid.*, *passim*, et *al.*, et *supra* sont admises mais non en italiques.

- Les locutions latines courantes dans la langue française sont admises et nécessitent ni guillemets, ni italiques (par exemple : a priori, a posteriori, a fortiori, de facto, de jure, statu quo).

5. Références dans le corps du texte

Dans la *Revue*, les références sont données dans le corps du texte et ce, entre parenthèses. Une bibliographie est également donnée à la fin de l'article, après les notes en fin de texte (voir la section 7).

Les références des citations textuelles, des statistiques, des paraphrases ou des idées empruntées à un ouvrage publié suivent immédiatement l'élément emprunté : en règle générale, on indique le nom de famille de l'auteur(e), l'année de publication et le ou les numéros de page pertinent(s), selon les renseignements qui précèdent dans le texte. Éviter p. ou pp. dans les références aux pages d'un ouvrage. Éviter également « ssq. » ou « et suivantes ». On ne doit indiquer que les pages exactes auxquelles on réfère : 9-11; 114-16; 196-201.

- **Si le nom de l'auteur(e) est dans le texte**, il est omis dans la référence. S'il s'agit d'une référence à un ouvrage complet, il n'est pas nécessaire d'indiquer les numéros de page. Par exemple :

Selon Richard Nadeau, le phénomène de lune de miel dans les élections fédérales canadiennes se manifeste « plus clairement lorsque le gouvernement élu est majoritaire » (1990: 495).

L'étude de Richard Nadeau qui examine le gain d'appuis significatif en début d'un mandat gouvernemental (1990) suggère en conclusion que

L'effet d'une lune de miel en début d'un mandat gouvernemental a été déjà étudié (Nadeau: 1990).

- **Dans le cas de deux auteur(e)s**, les deux noms doivent être indiqués. Par exemple :

« ... le choix entre le fédéralisme et la souveraineté est de plus en plus explicitement conçu par les chercheurs comme résultat d'un calcul coûts-bénéfices » (Nadeau et Fleury, 1995: 35-36).

- **Dans le cas de plus de deux auteur(e)s**, le nom de famille du premier auteur ou de la première auteure devrait être suivi de « et coll. ». Par exemple :

Les raisons pour les attitudes favorables ou opposées à la souveraineté de Québec concernent les attentes économiques (Blais et coll., 1995).

- **Dans le cas de plus d'une référence au(x) même(s) auteur(e)(s) et à la même date de publication**, insérer a, b, c et ainsi de suite après l'année de parution. Par exemple :

... (Lambert et coll., 1986a). ... (Lambert et coll., 1986b).

- **Dans le cas de plusieurs sources devant être incluses dans la même référence,** énumérez-les par ordre alphabétique et en les séparant par un point-virgule. Si la liste n'est pas exhaustive, mais représentative de la littérature, la liste des noms des auteur(e)s et des dates devrait être précédée par l'expression « par exemple ».

Il y a plusieurs études récentes (par exemple, Pinard, 1992; Meadwell, 1993; Martin, 1994).

- **On peut aussi insérer entre parenthèses une courte phrase,** telle que :

... (mais voir Lemieux, 1996).

- **Dans le cas d'une institution, la référence devrait précéder l'information elle-même.** Dans le cas de références qui ne comprennent pas le nom de l'auteur(e), il faut indiquer le nom de l'institution qui a commandité la source citée. Par exemple :

Dans un sondage (Le Groupe Léger et Léger), les répondants....

- **Les références à des décisions judiciaires** devraient comprendre assez de renseignements dans le texte pour permettre aux lecteurs de retrouver la référence dans liste bibliographique à la fin du texte. Par exemple :

Le Cour suprême du Canada a annulé le section du Code criminel sur l'avortement (*R. c. Morgentaler, Smoling et Scott*, 1988).

L'argument du juge Thurgood Marshall contre la peine capitale (U.S. Supreme Court, *Gregg v. Georgia*, 1976)....

- **Dans le cas de sites Internet,** les références devraient s'apparenter le plus possible aux formats de présentation conventionnels pour les sources imprimées, la date de la dernière mise à jour du site ou de la dernière visite de l'auteur(e) devrait être indiquée. Par exemple :

La questionnaire dans l'Étude de l'élection fédérale de 2000 (Blais, André et coll. ces.html, 20 juillet 2001) a inclu

6. Notes en fin de texte

Les textes ne devraient contenir au besoin que de courtes notes explicatives regroupées à la fin du texte sous le titre de « Notes ». Ces notes doivent précéder la bibliographie.

7. Bibliographie

Seules les références citées dans le texte devraient faire partie de la liste bibliographique qui suit le texte.

- La liste devrait être présentée par ordre alphabétique (les noms de famille composés, par exemple, de « De », « de la » ou de « Von » devraient être placés sous D ou V ; il faut traiter « Mc » comme s'il s'agissait de « Mac »).
- Les noms devraient être écrits en majuscules et en minuscules.
- Lorsqu'il y a plusieurs références au(x) même(s) auteur(e)(s), il faut répéter le nom et présenter les références par ordre chronologique. Si la liste comprend plusieurs références du même auteur(e)(s) datant de la même année, il faut les distinguer en ajoutant une lettre à la date de parution (par exemple, 2002a, 2002b et ainsi de suite).
- S'il y a des coauteur(e)s, il faut inclure les noms complets de tous/toutes les auteur(e)s et ce, tels qu'ils apparaissent dans l'ouvrage.
- Dans le cas de références où, après les dans les noms de famille apparaissent les mots « père » ou « fils », ou encore « II » ou « III », il faut précéder ces mots ou chiffres d'une virgule. Par exemple :

Rockefeller, John D., III [le reste de la référence].

Voici quelques exemples de références pour divers types d'éléments bibliographiques. Les titres devraient être écrits en italique, et non pas soulignés.

Livres

Helly, Denise et Nicolas Van Schendel. 2001. *Appartenir au Québec. Citoyenneté, nation et société civile. Enquête à Montréal, 1995*. Québec : Éditions de l'IQRC.

Crête, Jean, Louis Imbeau et Guy Lachapelle, dir. 1994. *Politiques provinciales comparées*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.

John Locke. 1965. *The Reasonableness of Christianity*, dir. George W. Ewing. Chicago : Regnery.

Muxel, Anne. 2001. *L'expérience politique des jeunes*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Chapitre d'un livre rédigé sous la direction d'un éditeur scientifique

Mériaux, Olivier. 1995. « Référentiel, représentation(s) sociale(s) et idéologie » . Dans *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, dir. Alain Faure, Gilles Pollet et Philippe Warin. Paris : L'Harmattan, Logiques politiques.

Article dans une revue savante

Guérin, Daniel et Richard Nadeau. 1998. « Clivage linguistique et vote économique au Canada ». *Revue canadienne de science politique* 31: 347-82.

Communication

Mahon, Rianne. 2001. « No Small Matter: Child Research » . Communication préparée pour le 18^e Annual Davidson Dunton Research Lecture. Carleton University, Ottawa.

Mémoire ou thèse

Bernier, Nicole F. 1998. « Le processus de désengagement de l'État providence : Étude de la "nouvelle politique" de la sécurité du revenu au Canada ». Thèse de doctorat. Université de Montréal.

Documents gouvernementaux

Thélot, Claude et Michelle Villac. 1998. « *Politique familiale. Bilan et perspectives*. Rapports à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Paris : La Documentation Française.

Canada. 1999. *Communiqué de 14 mai, 1999. Union sociale Canada*.

Chrétien, Le très honorable Jean. Canada. 2000. *Débats de la Chambre des communes*. Le 4 octobre, [numéro de page].

Articles de magazines et de journaux

Bezat, Jean-Michel. 1996. « Alain Juppé ne veut pas imposer la fiscalisation des allocations familiales » . *Le Monde* (Paris), 8 mai, 6.

Paré, Jean. 1995. « Noui au Canada, Non à Ottawa » . *L'actualité*, 15 mars, 51-58.

Ressources sur Internet

Les références des sites Internet devraient s'apparenter le plus possible aux formats de présentation conventionnels pour les sources imprimées. Voir à ce sujet :

Walker, Janice R. et Todd Taylor. 1988. *The Columbia Guide to Online Style*. New York : Columbia University Press.

Vous pouvez aussi en consulter la version électronique :

Walker, Janice R. et Todd Taylor. 1988. *The Columbia Guide to Online Style*. < http://www.columbia.edu/cu/cup/cgos/idx_basic.html > (consulté le 23 avril 2001).

Veillez noter que dans cette dernière référence au document électronique, la date de la version imprimée et la date à laquelle le document électronique a été consulté par l'auteur(e) sont toutes les deux indiquées.

Canada. Union sociale. 1999. « La prestation nationale pour enfant : des horizons plus vastes » .
< <http://socialunion.gc.ca/ncb-7-20-00/horizons-vastes.html> > (consulté en mai 2001).

Si une ressource sur Internet n'a pas d'auteur(e), d'éditeur ou d'éditrice ou une date de publication, indiquez le nom du fichier, la date de la dernière mise à jour du site ou la date à laquelle vous avez visité le site. Voici un exemple de ce dernier cas :

Étude de l'élection fédérale 2000. < <http://www.fas.umontreal.ca/pol/ces-ec/ccs.html> >
(consulté le 20 juillet 2001).

Annexe : Format des tableaux et d'équations

Format des tableaux

Voici l'exemple (Pelletier, Réjean et Daniel Guérin. 1996. « Postmatérialisme et clivages partisans au Québec : les partis sont-ils différents ? ». *Revue canadienne de science politique* 29: 94) d'un format de tableau. Utilisez des titres brefs mais clairs et indiquez les méthodes statistiques employées pour produire les données. Les sources des données devraient être indiquées au complet dans tous les tableaux. Les niveaux de signification statistique sont désignés par a, b, c et ainsi de suite, le dernier indiquant un plus grand niveau de signification que le précédent. Des lettres en exposant peuvent aussi servir à expliquer des renseignements utiles comme le traitement des données manquantes et les techniques de codage.

TABLEAU 5

SCORES MOYENS DES DIRIGEANTS DU PQ ET DU
PLQ SUR L'ENJEU D'ÉGALITARISME EN
FONCTION DE LA CATÉGORIE DE VALEURS

Égalitarisme économique	PQ	PLQ	Différence	N
Matérialistes	59,25	40,00	19,25 ^c	(65)
Mixtes	61,96	41,88	20,08 ^c	(285)
Postmatérialistes	67,22	53,30	13,92 ^c	(209)
<i>Tous les répondants</i>	<i>64,26</i>	<i>43,36</i>	<i>20,90^c</i>	<i>(559)</i>

a $p < ,1$; test t de Student (unilatéral).

b $p < ,05$; test t de Student (unilatéral).

c $p < ,01$; test t de Student (unilatéral).

Note: Les chiffres de ce tableau sont des scores moyens calculés à partir d'échelles de 0 à 100 mesurant l'adhésion aux valeurs. Sur l'échelle de l'égalitarisme, 100 représente le score extrême à gauche (égalitarisme) et 0 le résultat le plus à droite (non égalitarisme). Une valeur de 50 représente une position de neutralité sur les échelles.

La dernière colonne présente des différences de moyennes. Plus le chiffre est élevé, plus les différences sont grandes entre les deux partis. Les lettres surélevées représentent les différences de moyennes significatives au seuil indiqué.

Format d'équations

Les équations devraient être présentées selon le format indiqué ici (Pelletier, Réjean et Daniel Guérin. 1996. « Postmatérialisme et clivages partisans au Québec : les partis sont-ils différents ? ». *Revue canadienne de science politique* 29: 100) :

Le modèle prend donc la forme suivante:

$$\text{PARTI} = \$0 + \$1 \text{ VALEUR} + \$2 \text{ GDR} + \$3 \text{ FEM} + \$4 \text{ ENVIRO} + \$5 \hat{\text{AGE}} \quad (1)$$

- PARTI (variable dépendante) prend la valeur 1 lorsqu'il s'agit d'un dirigeant (ou d'un électeur) du Parti québécois et 0 lorsque le répondant appartient au Parti libéral du Québec ;
- VALEUR traduit l'appartenance à l'une des trois catégories de valeurs d'Inglehart (matérialiste/mixte/postmatérialiste) et est opérationnalisée sous la forme de deux variables dichotomiques, plus une catégorie manquante (matérialiste) incluse dans la constante ;
- GDR = une variable qui prend des valeurs de -2 à 2 et qui reflète la position du répondant sur le continuum d'égalitarisme et de non-égalitarisme économique ;
- FEM = une variable qui prend des valeurs de -2 à 2 et qui mesure l'adhésion aux valeurs féministes ;
- ENVIRO = une variable qui prend des valeurs de -2 à 2 et qui mesure l'adhésion aux valeurs environnementales ;
- ÂGE = une variable dichotomique prenant deux valeurs: 1 lorsque le répondant est âgé entre 18 et 49 ans et 0 autrement.